

Pour publication immédiate

Legs pour le 375^e de Montréal au parc Jean-Drapeau

**PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SUD DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE :
UN SITE DE CALIBRE INTERNATIONAL QUI CONJUGUE NATURE ET CULTURE**

Montréal, 14 décembre 2016 – La Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) a procédé, aujourd'hui, au dévoilement du concept final du Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'Île Sainte-Hélène (PAMV) qui vise la construction d'un amphithéâtre naturel de 65 000 places et d'une allée centrale qui reliera les œuvres magistrales que sont le dôme géodésique de Buckminster Fuller (Biosphère) et la sculpture *L'Homme* d'Alexander Calder. Le PAMV bénéficie d'un budget de 73,4 M\$ dont 35 M\$ proviennent du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et 38,4 M\$ de la Ville de Montréal.

« Le gouvernement du Québec est fier d'appuyer les travaux d'aménagement au parc Jean-Drapeau. Cet important legs du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal contribuera au développement et au rayonnement de Montréal, réputée à l'international en tant que métropole qui se démarque par la diversité de son offre culturelle », a fait savoir le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux.

« Ce projet de transformation au parc Jean-Drapeau sera un legs important qui soulignera le 375^e anniversaire de Montréal, afin de doter la métropole d'un site événementiel extérieur de calibre international », a déclaré le maire de Montréal, monsieur Denis Coderre. « Une fois complété, le nouveau site accueillera de grands événements et deviendra également un attrait touristique de premier plan. Depuis un an, le projet a beaucoup évolué, mais il est resté fidèle à ses principaux objectifs, soit de recréer l'esprit d'Expo 67 et de conjuguer nature et culture », a ajouté Monsieur le maire.

« La réalisation du projet est rendue nécessaire puisque le nouvel amphithéâtre, de même que ses infrastructures d'accueil, seront en mesure de répondre de façon beaucoup plus efficace aux défis techniques, scénographiques et logistiques inhérents à la présentation d'événements de calibre international » de dire la présidente du conseil d'administration de la SPJD, madame Danièle Henkel. « Ce magnifique legs deviendra une destination de choix pour les Montréalais et les touristes étrangers, et permettra d'agrémenter l'expérience des visiteurs tout en leur offrant un accès unique au fleuve », a ajouté madame Henkel.

Dans sa finalité, le projet tiendra compte à la fois des besoins des visiteurs et des promoteurs d'événements et comptera cinq secteurs :

- L'**allée centrale**, qui reliera la Biosphère à l'œuvre de Calder, aura un pavillon d'accueil aménagé à la sortie est du métro.
- L'**amphithéâtre** offrira une programmation événementielle sur quatre saisons et sera doté d'infrastructures électriques et scénographiques permanentes.
- Le **village événementiel** bénéficiera d'une aire de restauration, en plus d'offrir une vue exceptionnelle sur l'œuvre de Calder, le fleuve et le centre-ville de Montréal.
- Une **agora naturelle**, située à proximité de l'œuvre de Calder et destinée à des événements de plus petite envergure, abritera le nouveau bâtiment sanitaire.
- Une **promenade riveraine** accentuera le contact avec le fleuve grâce à des vues dégagées.

Le chantier débutera en février 2017 avec des travaux de préparation du site, en prévision de l'arrivée de l'entrepreneur général en mai 2017. L'échéancier prévoit la fin des travaux en décembre 2018, pour une ouverture en 2019.

Déménagement des événements majeurs

En raison des travaux dans le secteur sud de l'Île Sainte-Hélène, la SPJD aménagera des sites alternatifs pour la présentation des grands événements. C'est ainsi que la Fête des neiges de Montréal, bien que demeurant sur l'Île Sainte-Hélène, sera relocalisée à l'ouest du Complexe aquatique. Quant aux Week-ends du monde et aux grands festivals de musique organisés par evenko, ils seront déplacés sur l'Île Notre-Dame pour les deux prochaines années.

À propos de la Société du parc Jean-Drapeau

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal de la Ville de Montréal dont la mission est de gérer, d'administrer, de développer, de protéger et d'animer le parc Jean-Drapeau.

-30-

Renseignements:

Geneviève Boyer
Société du parc Jean-Drapeau
514 872-7322
gboyer@parcjeandrapeau.com

Pour plus d'information sur le projet ou pour télécharger les dessins techniques, visitez le <http://www.parcjeandrapeau.com>.